

UN PONT S'EFFONDRE

Affreuse catastrophe arrivée à Cornwall, hier

Beaucoup d'ouvriers sont tués ou blessés

Cornwall, Ont., 7. — Une catastrophe terrible s'est produite hier nuit. Deux arches du pont de chemin de fer international que l'on est à construire sur le St-Laurent, se sont écroulées et 14 ouvriers ont été tués ou blessés. Dix-sept autres ont reçu des blessures graves et un grand nombre ont reçu des blessures légères.

Une forte équipe d'ouvriers de la "Phoenix Bridge Co.", travaillaient à l'achèvement des débris, afin de retirer les cadavres ensevelis sous ceux-ci.

Le pont qui traverse le Saint-Laurent à une hauteur de 37 pieds, se composait de 3 sections de 370 pieds de longueur, soutenues par quatre piles en pierre, deux dans la rivière, et une à chaque extrémité.

La section centrale est tombée droit dans la rivière, mais les deux ouvriers qui y travaillaient n'ont eu que de légères contusions. A l'autre section les ouvriers qui travaillaient au plancher ont été éparpillés sous le poids des matériaux.

Immédiatement après la catastrophe, sauvages et blancs accoururent pour porter secours aux malheureux ouvriers. Plusieurs victimes horribles furent enterrées dans la nuit, et quand on eut acquis la certitude, que tous les blessés étaient retirés des débris, le remorqueur "Heaver" les conduisit à Cornwall. La compagnie des tramways de cette ville les a transportés à l'hôtel Dieu.

Plusieurs des morts et des blessés sont des Indiens de la tribu de St-François Régis.

Plusieurs blessés sont morts pendant le trajet vers l'hôpital de Cornwall. Voici la liste des morts et des blessés, telle qu'elle a été dressée hier soir : Tués — Wm. J. Cuddy, Patterson, N. J.; W. J. Jackson, Columbus, O.; P. L. Dwyer, Tyrone, Penn.; J. D. Craig, Detroit; Pat. Murphy, Toronto; Tom Birmingham, Bay Village, Cleveland, Ohio; Frank Lavigne, Ogdensburg, W. Sherman, Cornwall; W. Saunders, Baltimore; John Chase, Canby, Wis.; H. Davis, Pittsburg, Pa.; Cyril Campbell, Cornwall.

Blessés — John Wilson, Malden, Mass.; fracture de la jambe; George Bloxton, Peckinville, Ill.; fracture de la jambe; Bert Brant, Deseronto, Ont.; fracture de la jambe; John Fraser, Québec; fracture de la jambe; John Ben (sauvage), Cornwall Island; lésions internes; P. Delabante, Elkhart, Wis.; les deux jambes coupées; fracture de la main; D. Burton, Buffalo, N.Y.; fracture de la main; John Barker, Johnsville, N.Y.; fracture de la main; Henry Lee, Cornwall Island; fracture de la main; P. White, Cornwall Island; fracture de la main.

M. Simmons, l'ingénieur en chef de la compagnie Phoenix était présent au moment de l'accident. Il ne s'explique pas la cause du désastre et dit que le pont était presque prêt à être livré au trafic.

On ignore encore à quel attelage l'effondrement et on ne sait si les pilers n'étaient pas assez forts pour supporter les arches, qui pesaient chacune environ 350,000 livres, ou si le terrain de la buse a été sous le poids, aidé par le travail de l'eau. Le courant est très rapide à cet endroit.

BOISSON DE CONTREBANDE

Sydney, C. B., 7. — Le receveur des Douanes Macdonald a opéré samedi la saisie de la contrebande d'une cargaison de boissons alcooliques à bord du schooner "Cassie M" de St-Pierre. Le navire a été pris la nuit, à 5 milles au large du cap Dauphin, et remorqué dans le port par le "Merrimac". La cargaison, composée de 40 barriques et 250 caisses de boissons, a été déballée.

ELECTIONS DANS LE VERMONT

M. E. C. Smith, élu gouverneur

White River Junction, 7. — Aux élections bi-annuelles du Vermont qui ont eu lieu hier, les républicains ont élu M. Edward C. Smith, de St-Albans, comme gouverneur, et ont élu MM. H. H. Henry Powers, de Montpelier et W. G. Grant, de Barton, pour représenter le 1er et le second district au Congrès. Chaque candidat d'Etat a eu une majorité très substantielle. Le sénat et la chambre des représentants seront essentiellement républicains. Mais il y aura un peu plus de démocrates qu'antérieurement à la chambre des représentants.

INCENDIE A ROBERVAL

Une fabrique de lainages détruite

Roberval, 7. — Hier après-midi, vers cinq heures et demie, le feu s'est déclaré dans une chambre mortuaire, où reposait le corps d'un bébé, enfant de M. La Wells. Un écho allumé mit le feu aux draperies.

Les parents eurent que le temps de sauver l'enfant et la maison était en flammes.

La fabrique de lainages voisine de cette maison fut bientôt la proie des flammes, malgré tous les efforts de la foule pour la protéger. On réussit cependant à sauver une partie des étoffes et les papiers les plus précieux. Tous les efforts se dirigèrent alors vers les moulins de Arthur Du Tremblay, que le feu menaçait de détruire. Après deux heures d'efforts inutiles, on réussit à les sauver. Les pertes sont évaluées à \$10,000.

LES TRAVAUX DU HAVRE

La commission décide de faire diligence

LE MAIRE DECLARE QUE LA VILLE FERA SON DEVOIR

Et qu'il faut procéder sans tarder

LA CALE SECHE

Les commissaires du havre se sont réunis hier après-midi, sous la présidence de M. Robert Mackay. Etaient présents, MM. Préfontaine, Allan, Hodgson, Racine, Contant, Thompson, Farrell, Torrance, Lemay et Bickerdike.

M. Préfontaine propose la résolution suivante :

"Qu'après la visite de la commission aux différents sites proposés pour la cale sèche, considérant que la solution de la question pourrait subir un retard si elle était laissée entre les mains de la commission entière, il soit résolu de la référer au comité des améliorations, avec instruction d'étudier l'affaire à fond, faire des sondages et un examen spécial, si cela est nécessaire, et de faire rapport à la prochaine assemblée, si possible sur ce qu'il considère le meilleur site à être choisi pour la dite cale sèche."

Les motifs relatifs à la commission donnent lieu à une discussion animée entre le maire et M. Thompson, qui attribue le retard dans la solution de la question, au conseil de Montréal. M. Préfontaine réplique que la ville a fait son devoir et que la commission n'a pas le droit de retarder la question, parce que la question des \$120,000 n'a pas encore été réglée. Cependant, afin de satisfaire tout le monde, le maire retire de sa motion les mots "considérant que la solution de la question pourrait subir un retard si elle était laissée entre les mains de la commission entière" et M. Thompson se porte seigneur de la proposition qui est adoptée à l'unanimité.

L'ingénieur en chef, M. Kennedy, déclare qu'il était possible de faire les sondages dans une dizaine de jours.

Le maire propose alors la résolution suivante, qui est secondée par M. Contant :

"Qu'en vue d'une décision favorable par le conseil de ville de Montréal, sur la question de la contribution de la dite ville jusqu'à concurrence de \$100,000, et en vue de l'urgence de commencer les travaux projetés dans le port, d'après le plan 12 A 2, approuvé par le conseil de ville et le ministre des Travaux Publics, il soit résolu de donner instruction à l'ingénieur du Havre de commencer avec toute la diligence possible à exécuter les travaux portés au dit plan, le tout sans préjudice aux réserves contenues dans la résolution adoptée par cette commission, le 2 août 1898."

Cette proposition soulève une longue discussion entre les commissaires. M. Bickerdike voudrait renvoyer cette motion à la prochaine assemblée, d'autres voudraient y apporter certaines modifications et voudraient attendre que le conseil de ville se soit prononcé.

Le maire s'oppose à tout retard et déclare que si les échevins qu'il a vus sont présents à l'assemblée du conseil, il n'a pas le moindre doute que les \$120,000 seront votés.

Enfin la proposition est mise aux voix avec le résultat suivant : Pour : MM. Préfontaine, Allan, Hodgson, Racine, Contant, Farrell, Lemay, Torrance et Bickerdike, 3.

Le président déclare alors la motion adoptée.

Le secrétaire donne ensuite lecture de l'opinion de l'avocat de la commission au sujet de l'écout Moisson, qui est une source d'ennui pour la commission.

On décide de s'arranger avec Mme Moisson.

Lue une lettre de M. Kennedy demandant des instructions au sujet des sondages à faire pour la cale sèche. Référé au comité des améliorations.

Le comité de pilotage rapporte que le pilote Maynard n'est pas responsable pour un accident survenu à un navire qu'il avait sous ses ordres.

Avant de lever la séance, M. Robert Mackay demande aux membres de s'inscrire un président, vu que son terme est expiré. Il est élu à l'unanimité.

Une réunion du comité de pilotage a eu lieu immédiatement après celle de la commission. On y a encore discuté la question du tour de rôle.

LES POPULISTES

Leurs candidats à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis

Cincinnati, Ohio, 7. — A la convention nationale des populistes, M. Wharton Barker, de la Pennsylvanie, a été élu candidat à la présidence des Etats-Unis par 128 voix contre 97 pour Ignatius Donnelly, du Minnesota. M. Donnelly a été élu candidat à la vice-présidence.

EXCURSION A ALBERTA

M. l'abbé Morin est à l'organisation sa dernière excursion de colon pour l'Alberta. Dix quatre familles ont enregistré leurs noms comme excursionnistes.

MORT DE MADAME PICHE

Nous apprenons avec regret la mort de Madame Eulalie Labau, épouse de M. Edouard Piché, sergent en chef de la prison de Montréal. Madame Piché a succombé après une maladie de 11 jours seulement. Nos condoléances.

LES GRANDS JURÉS

Visitent le pénitencier de St-Vincent de Paul

REFORMES SUGGEREES PAR LE PREFET

Departement des femmes, éclairage électrique, téléphone, etc.

Pour faire la visite traditionnelle au pénitencier de St-Vincent de Paul, les grands jurés ne pouvaient choisir une température plus agréable que celle dont ils ont été favorisés hier.

Il était 10-12 heures, quand les six voitures qui avaient été retenues pour le transport des visiteurs, se mirent en marche, pour le joli village où se dressent imposantes, les murailles du fameux bagne. M. J. A. Franchère, député-shérif, et des représentants des journaux, s'étaient joints aux grands jurés. En route, le parti mit pied à terre, au Sault au Récollet, où un succulent dîner fut servi à l'hôtel Péloquin.

Il était deux heures, quand les visiteurs pénétrèrent dans le vestibule du pénitencier.

Le docteur Duchesneau, préfet, leur souhaita une cordiale bienvenue. Après l'échange de courtoisie, le préfet et le sous-préfet, M. Contant, furent les bienvenus, et la disposition de leurs hôtels, et l'inspection du pénitencier commença. Disons tout de suite que le bagne de St-Vincent de Paul n'est pas ce lieu terrifiant tel que se le représente l'imagination populaire.

Certes, l'extérieur de ce colossal édifice, entouré de hautes murailles, sur lequel se promènent, à pas lents, de vigilantes sentinelles, à quelque chose qui fait frémir malgré soi, et qui plait les criminels qui sont comme ensevelis dans ses flancs. Mais, lorsqu'on pénètre dans les larges couloirs, qui conduisent aux appartements des détenus, un tout autre sentiment nous envahit.

Cette demeure qui paraissait si sombre, reçoit des flots de lumière par mille ouvertures, et les grillages en fer n'empêchent pas les rayons du soleil de s'y jouer comme dans les résidences de nos campagnes et de nos villes.

A l'heure où nous pénétrons dans le bagne, les forçats sont à l'ouvrage. Ne pensons pas trouver des êtres émaciés par des privations et des travaux qui brisent les plus robustes constitutions.

L'honnête ouvrier qui rêve pour sa famille, une modeste aisance, qui désire mettre ses vieux jours à l'abri de la misère, se courbe sous un travail plus lourd que le misérable qui, la nuit, se couche à l'abri de son toit.

Que manque-t-il donc aux criminels du pénitencier pour leur faire regretter le lieu qu'ils habitent. La liberté, mais la plupart, la très grande majorité de ces criminels, n'ont pas de famille, pas de femmes pour pleurer son sort, mais sans sourire, comme sourit le consciencieux travailleur après une journée bien remplie, il y a des exceptions cependant. M. Morin, le président des grands jurés, s'est vu aller par deux forçats qui l'ont supplié de prendre leur cause en mains. L'un d'eux, Damien Bonin, a été condamné à la vie à perpétuité pour un vol. L'autre, Préfontaine, a eu le même sort pour le meurtre d'un brave homme du nom de Brunet. Ces deux malheureux aspirent ardemment après une liberté dont ils n'entrevoient pas même la brillante aurore.

Après avoir visité la boulangerie, la boucherie, les boutiques de menuiserie, de confection, ainsi que les ateliers électriques, nous arrivons à l'hôpital, où sont étendus sur des lits d'une propreté sans reproche, six forçats. Le Dr Fortier, dont tout le monde connaît la science ne néglige rien pour rappeler ses patients à la vie. Depuis le mois de juin dernier, il en traite un au moyen de l'hypnotisme. C'est un cas extraordinaire et qui a causé beaucoup de scandale. Le Dr Fortier va demander au gouvernement de faire construire un balcon du côté sud-ouest, où ses malades pourront aller prendre des bains d'air et de soleil. L'hôpital va s'agrandir de la chapelle protestante. Les travaux pour cette amélioration projetée depuis longtemps sont déjà commencés. Les autorités vont mettre à la disposition des prisonniers protestants une vaste salle qui sera convertie en chapelle.

Le préfet a fait voir aux visiteurs l'appartement qui sert de classe aux détenus qui désirent s'instruire. Sous l'ancien régime, M. Dorais, professeur, se transportait de cellule en cellule pour aller distribuer le pain de l'instruction; ce qui entraînait de graves inconvenients. Aujourd'hui, M. Bonin a la liberté de réunir ses élèves en une salle commune, sous les yeux de l'inspecteur, au seul forçat à la fois, les attend tous. La bibliothèque mise à la disposition des détenus est très complète et ces derniers ont toutes les chances de s'instruire s'ils le désirent.

Il y a présentement au pénitencier 409 prisonniers.

Quelques minutes, avant notre arrivée, un forçat du nom de Taylor condamné à 3 années de détention pour vol, avait vu les portes de sa prison s'ouvrir devant lui.

Il a été donné aux visiteurs de voir les plus célèbres bandits qui ont fait parler d'eux ces dernières années. Mentionnons Shortis, le meurtrier de Valleyfield, qui au moment de notre passage dans la cour intérieure se trouvait près d'un mur de la prison, droit comme un militaire, le chapeau de paille sur l'oreille, attendant des ordres. Un bandit d'une quinzaine d'années, à l'air idiot, stupide, a été envoyé au pénitencier sous l'accusation d'avoir volé une montre. Cet être rachitique au moral comme au physique, devrait être plutôt dans un asile d'aliénés.

De retour à la salle de réception, le Dr Duchesneau a remercié les grands jurés de leur visite et a attiré l'attention de ces derniers sur le fait que le pénitencier de St-Vincent de Paul manque d'ateliers pour employer tous les détenus. Il est également nécessaire, dit-il, de réparer le bâtiment de Kingston, qui est devenu inhabitable.

Il conviendrait aussi que les récidivistes fussent séparés des autres détenus, pour cela il faudrait construire des cellules plus grandes ou les recréer, car la température plus agréable que celle dont ils ont été favorisés hier.

M. Morin, président des grands jurés, répondant au Dr Duchesneau, dit qu'il a trouvé le pénitencier dans un ordre parfait. Il fera son possible auprès du ministre de la justice pour que ce dernier fasse droit à la requête du préfet.

Les grands jurés continueront leur visite aux établissements de Montréal.

TRAVERSEE ORAGEUSE

Naufrage d'une goelette

Les funérailles du capitaine Whyte

Le SS. Scotsman, de la ligne Dominion, est arrivé dans le port hier matin. Le Scotsman porte un grand nombre de passagers et une cargaison générale. Des vents violents ont été rencontrés durant la traversée.

Halifax, 7. — Une goelette inconnue s'est perdue corps et biens, à Eschou, environ un mille au nord de l'écueil de East Point. Le Prince Édouard. On aperçut du rescue, le haut des mâts d'une navire sautant. Dimanche soir, une violente tempête s'est déchaînée à East Point et les habitants de l'endroit déclarent qu'ils ont entendu des cris de détresse. La goelette aura probablement péri durant cette tempête.

Le prochain navire de la ligne Maritime qui entrera dans notre port, sera le "Manchester Express". Les restes mortels du capt. Whyte, ex-commandant du SS. Turanian, de la ligne Allan, sont arrivés ce matin, par le bateau de Québec, et ont été exposés à l'Institut des matelots. Les funérailles ont eu lieu à 2 heures et après-midi, au cimetière Mont-Royal.

LA REVISION DU PROCES DREYFUS

Decidée unanimement par le cabinet français aujourd'hui

Esterhazy sera peut-être aussi jugé de nouveau

Paris, 7. — Le "Figaro" dit qu'à la séance du cabinet aujourd'hui il a été unanimement décidé que le procès de Dreyfus serait révisé, et que M. Sarrien a reçu instruction de prendre les mesures nécessaires dans ce but.

Aujourd'hui, le "Matin" annonce la découverte de faits incriminant les officiers de l'état-major général et adjoint que le nouveau ministre de la guerre, le général Zurlinden, a informé le conseil de ce fait et a appuyé sur la nécessité de renouveler le bureau de renseignements de la guerre. Il a reçu instruction de faire un projet de séparation des devoirs de l'état-major et de ceux du bureau de renseignements.

DREYFUS N'EST PAS MORT

Paris, 7. — Le gouvernement dément la nouvelle de la mort de Dreyfus. Le départ de M. Faure pour le Havre semble indiquer que le calme est maintenant rétabli.

Paris, 7. — La crise de cabinet n'est pas encore considérée comme définitivement réglée. On croit que M. Brisson et M. Cavaignac recherchent la présidence de la République et l'on croit que le président du conseil est grandement jaloux de la popularité croissante de M. Cavaignac. On suppose que celui-ci, par suite de ses qualités sociales supérieures occupe la meilleure place; c'était en vue de s'assurer l'appui de l'armée qu'il s'est déclaré contre la révision du procès Dreyfus.

Les opinions divergent quant à la question de savoir comment les derniers développements de l'affaire affecteront la situation. Le bruit court ce soir que le général Zurlinden, le nouveau ministre de la guerre, recommandera une annulation pure et simple. Jugement et de la condamnation de Dreyfus comme étant le moyen le plus sûr de sortir de la difficulté, plutôt que recommencer un procès qui entraînerait toute sorte de révélations dangereuses.

La démonstration de M. Cavaignac a profondément ému les sphères politiques de Paris. On y est d'avis que l'innocence du prisonnier de l'île du Diable est fort loin d'être établie, mais que la révision de son procès s'impose pour apaiser l'effervescence populaire.

Il est de nouveau question de faire comparaître le commandant Esterhazy devant une commission militaire nommée par le général Zurlinden et qui siège à huis clos.

Les amis de Dreyfus persistent à accuser le commandant d'être l'auteur du fameux bordereau, cependant devant la commission il n'en sera pas question et celui-ci n'aura qu'à considérer si le commandant Esterhazy doit être cassé.

10. Pour infamie habituelle.

20. Pour fautes graves dans le service.

30. Pour infractions graves à la discipline.

L'ancien Président de la République Française, M. Gaston Perrier, dit : "Le conseil d'état étant saisi du procès Dreyfus, il est du devoir des ministres, et plus particulièrement ceux de la justice et des affaires étrangères, de s'assurer s'il y a quelque présomption en faveur de l'innocence du capitaine Dreyfus, si les susceptibilités étrangères ne seront pas réveillées par les révisions du procès."

Les journaux croient que la révision du procès Dreyfus est assurée et que l'avocat du prisonnier fera tout son possible pour que le nouveau procès soit public. Le "Matin" dit que le colonel Picquart a signé hier une requête pour la mise en liberté provisoire de Dreyfus.

M. Brisson a déclaré que tous les ministres sont convaincus de la culpabilité du capitaine Dreyfus, mais que le gouvernement doit prendre en considération le changement survenu dans l'opinion publique depuis le suicide de Henry.

M. Cavaignac dit que le gouvernement commettrait un acte de folie s'il persiste dans son attitude présente. "Vous verrez, a-t-il dit, dans quel état sera le pays après un nouveau procès."

NOS THEATRES

Le drame Fernellie, qui tient l'affiche au Théâtre Français cette semaine, est un des plus émouvants et des mieux rendus qu'on ait encore jamais vu représenter à ce théâtre.

Les acteurs sont tout entiers à leur rôle, respectivement avec plein succès à l'interprétation éminente de l'audience. Le vaudeville est également très apprécié.

L'inauguration de la saison au Queen's s'est faite par une matinée en l'honneur de la Fête du Travail, hier.

M. Howell Hansel, dans le rôle de Jones, a été impayable. Il est d'un comique achevé. Le rôle du professeur d'été, nommé à été habilement dissimulé par une de nos vieilles connaissances montrealaises M. Walter R. Woodall, qui a déjà fait plusieurs saisons au Français.

Les deux représentations de "On the Swanee River" données au Théâtre Royal, hier, ont attiré un public si nombreux que la direction s'est vue presque obligée de refuser du monde aux portes.

Le spectacle très bien monté et surtout interprété par une classe d'artistes dont le Théâtre Royal a une si grande renommée, a été un succès. Les deux représentations ont été très appréciées. Les deux représentations ont été très appréciées.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR. — Tablettes "Laxative Bromo-Quinine". Les prix 25 cts, rendu à domicile par le gouvernement.

UNIVERSITE LAVAL

Ouverture des cours de droit et inscription des élèves

Le juge Mathieu souhaite la bienvenue aux étudiants

Hier matin, ont eu lieu l'inscription et l'ouverture des cours de droit à l'Université Laval. L'ouverture officielle se fera au commencement d'octobre, alors que toutes les facultés seront réunies. A 9-12 heures, hier matin, Son Honneur le juge Mathieu, doyen de la faculté de droit fit son entrée dans la grande salle des cours où il fut salué par une triple salve d'applaudissements.

Son Honneur donna plusieurs conseils très judicieux aux élèves. Il n'avait pas de discours à faire, mais il s'est contenté de dire à son nombreux auditoire qu'il fallait se mettre à l'ouvrage immédiatement pour conserver un peu de cette belle humeur dont il voit tant de marques, aux examens de la fin d'année. Autrement, dit-il, l'on s'amuserait parmi la jeunesse étudiante; aujourd'hui, les temps sont changés, il faut travailler et travailler fortement pour entrer, avec quelque chance de succès, dans l'arène de la profession.

L'orateur dit que trois ans sont bien vite passés; ceux qui ne commencent pas à travailler immédiatement courraient le risque d'avoir de cruelles déceptions lors des derniers examens. Il dit que les autres professeurs et lui-même ont remarqué que les examens ont été beaucoup plus satisfaisants lors de la dernière session que les années précédentes.

Chaque mois, à l'avenir, il y aura des examens sur les matières qui auront été vues durant ce laps de temps. Les cours se donneront comme suit : L'histoire du droit, à 8 h. a. m., par M. Rodolphe Lévesque; le droit civil, à 9 h. a. m., par Son Honneur le juge Mathieu; la procédure et le droit romain, à 5 h. p. m., par MM. Honoré Gervais et Eugène Lafontaine, respectivement.

Les élections des officiers auront lieu aujourd'hui ou demain. La lutte promet d'être très contestée. Plusieurs étudiants avaient demandé à M. E. L. Patenaude de se présenter à la présidence, mais il a décliné cet honneur. La lutte se fera entre MM. G. A. Fautoux, de St-Eustache, et M. Jos. Kelly, de Montréal.

On s'attend à ce qu'environ 125 étudiants suivent les cours cette année.

EMILE ZOLA

Il fera des conférences à New-York le mois prochain

Peut-être viendra-t-il à Montréal

New-York, 7. — M. Emile Zola doit venir le mois prochain pour faire des conférences sur l'art, la littérature et le prisonnier de l'île du Diable.

Il paraît que Zola méprise les Indes, à cause de sa littérature stérile, et que l'on accusait même de pornographie, et maintenant tenu en grande estime parce qu'il a attaqué l'armée française et s'est fait le champion de Dreyfus. Son travail est sincère, ses motifs sont élevés et son art est indiscutable, déclare-t-on aujourd'hui.

Il est un libraire de New-York, Paul Meyer, qui a fait les démarches nécessaires pour attirer Zola aux Etats-Unis.

Peut-être l'auteur des Rougon-Macquart se rendra-t-il au Canada.

LA PECHE A MANQUE

Une épidémie de rougeole et de grippe sur la côte du Labrador

(De notre correspondant particulier) Pointe aux Esquimaux, 3. — J'ai vu d'un voyage sur la côte jusqu'à Blanc Sablon. Les nouvelles en général sont bien tristes. La pêche a manqué complètement depuis Nashquan à Bonne Espérance, distance d'environ 250 milles. Pour comble de malheur la rougeole s'est déclarée en cet endroit. A la Baie des Moultins et à la Tabatière tous ceux qui ne l'avaient pas eue déjà en sont atteints.

A mon retour ici, j'ai trouvé une partie des gens, c'est-à-dire quinze familles prises de la grippe.

Tous les jours des nouveaux cas se déclarent. C'est une vraie épidémie. Heureusement que nous n'avons encore aucune mortalité à enregistrer.

FRAPPE PAR LA FOUDRE

Un jeune homme tué instantanément à West Wickham

(Dépêche spéciale) Somerset, Qué., 7. — Algonquin Joly, âgé de 19 ans, du canton rang de West Wickham, a été victime de la foudre dimanche soir. Plusieurs jeunes gens étaient réunis chez M. Pelrin, voisin des Joly. Le courant électrique entra avec fracas par le toit de la maison et frappa le jeune Joly qui était dans la baie de l'escalier. Deux autres personnes, Pelrin et Boissip, ont aussi été atteintes. La mort de Joly a été instantanée.

TAILLEURS DE CUIR

Assemblée spéciale des tailleurs de cuir ce soir aux salles et lieu ordinaires, à 8 heures précises. Tous les membres sont priés d'être présents.

L'EXPOSITION DE SHERBROOKE

(Spéciale à "La Patrie.")

Sherbrooke, 7. — C'est aujourd'hui la journée des cultivateurs à l'exposition. Des trains excursionnistes ont amené ici des milliers de visiteurs ce matin. Les honorables MM. Marchand et Duffy ont accepté l'invitation de visiter l'exposition aujourd'hui. Ce soir, il y aura grande illumination et une représentation spéciale.

HOTEL DE VILLE

Le comptable du département d'hygiène

LE CHARBON DE L'HOPITAL CIVIQUE

Diminution dans la mortalité cette année

La commission d'hygiène a siégé hier, sous la présidence de l'échevin Préfontaine. Etaient présents : les échevins Turner, Brunet, Ames, Gallory, Dufresne et Roy.

On nomma M. Merizet pour remplacer feu M. Lefebvre comme comptable du département.

Pour remplacer M. Merizet à la sous-comptabilité il y avait plusieurs candidats, entre autres MM. Edmond Brant, A. D. Paquette, E. D. Gelle et Jos. Côté.

C'est M. Brunet qui a été finalement choisi.

La Patrie

MONTREAL, 7 SEPT. 1898

TRAVAIL DE REFORMES

Une dépêche de Québec nous apprend que Mgr Emard, Mgr Bruchési, M. Labrière, M. Oulmet et M. Stenson sont réunis en comité spécial pour réviser les programmes d'enseignement et étudier certaines réformes réclamées par les besoins publics.

La campagne menée par la presse, et par la "Patrie" spécialement, depuis trois ans, porte des fruits; elle a éveillé l'attention publique au point que les gouvernements ont dû mettre l'épave à la roue, que le Conseil lui-même a dû adopter un certain nombre de méthodes nouvelles et qu'il est à nuire certaines réformes, enfin qu'avant longtemps nous aurons à Québec un ministre de l'Instruction Publique comme dans l'Ontario, comme dans tous les pays où l'éducation populaire est plus avancée que chez nous.

Nous sommes des farceurs du progrès, nous voulons que les loies soient éclairées, que nos paysans sachent bien lire, écrire et compter, que notre vaillante jeunesse des campagnes ait de bonnes armes pour la vie de travail et de concurrence qui doit lui échouer, nous voulons le relèvement de notre province dans la Confédération et l'école, on le comprend maintenant, est un puissant levier à cet effet.

UN PAYS DE MILLIONS

Il se paie actuellement \$100,000 en salaires par mois à Rossland, Colombie Anglaise. A Butte City, Montana, les listes de paie sont de \$1,000,000 par mois.

Rossland est appelé à des développements énormes, l'exploitation minière y prend de nouvelles proportions chaque jour, les capitaux y affluent avec un entrain merveilleux et le "Miner" est convaincu que dans cinq ou six ans il se paiera une somme totalisée de salaires aussi forte à Rossland qu'à la Butte.

Les ingénieurs estiment que d'ici à dix ans l'extraction du minerai dans cette région de la Colombie rapportera de trois à quatre cent millions de piastres.

La Colombie Anglaise est un pays d'avenir pour le capital et le travail et nous sommes heureux de signaler ces belles espérances à nos compatriotes des Etats-Unis qui désirent revenir au Canada et qui n'ont ni la passion de la colonisation, ni la passion de la culture, ainsi qu'à nos compatriotes de la province de Québec qui veulent tenter fortune au loin.

AVEUGLES PAR LES PREJUGES

Il faut que le "Witness" ait des idées bien étroites pour publier des choses comme son article d'hier et ses articles précédents sur l'incident Menier dans l'Anticosti. Il faut que le Rvd. Stobo ait des notions fausses sur nos lois et soit aveuglé de préjugés pour commettre une correspondance comme celle qu'il vient de publier dans le "Chronicle" de Québec.

Toute cette question est pourtant bien simple. M. Menier est propriétaire de l'île d'Anticosti ou il ne l'est pas. S'il l'est, il peut exercer légitimement et légalement tous les droits d'un propriétaire. Dans ce cas, que peut-on lui reprocher?

Si M. Menier a outrepassé la limite de ses droits, il y a des tribunaux et de la justice pour venger les quelques pêcheurs qui se sont mis sous la protection du pasteur Stobo et des gens du "Witness".

Dans toute cette affaire, notre confrère agit avec son fanatisme ordinaire; il cherche encore à provoquer un conflit religieux et national lorsqu'il sait parfaitement que M. Menier ne commet aucune injustice, aucune persécution et qu'il ne fait que jouir librement de la possession de son bien.

M. Menier est un Français distingué qui a placé d'énormes capitaux dans notre province, qui contribue au mouvement du progrès chez nous et qui est à faire de l'Anticosti, jusqu'ici inculte et presque inhabité, un territoire agricole et industriel où régnera le bien-être et la paix.

Or le "Witness" n'aime pas les Français, même quand ils font le bien et c'est la raison de ses écrits malhonnêtes contre M. Menier. Quoiqu'il dise ce journal, cet incident est éloquent pour tous les citoyens qui ont l'intelligence et le respect des lois et qui ne tiennent pas à spéculer sur les préjugés et les mauvaises passions.

Le "Tagblatt" de Vienne, après avoir fait remarquer que les symptômes qui présagent une collision entre l'Angleterre et la Russie, se multiplient de jour en jour, ajoute: "Cette guerre n'éclatera pas à l'improviste, mais ce sera un événement préparé de longue date et dans le calcul duquel est compris chaque émissaire que l'Angleterre construit, chaque chemin de fer dont la Russie exécute le tracé."

L'hon. M. Blair est de retour de son voyage en Angleterre.

Au cours d'une conversation avec un correspondant du "Globe", il a déclaré que jamais le peuple anglais n'a porté tant d'intérêt aux choses du Canada. Il y a six ans, M. Blair était allé à Londres et à cette époque, les esprits ne s'occupaient pas de notre pays, mais du sud-africain, et de l'Australie, aujourd'hui, tout est changé et la Grande-Bretagne a constamment les yeux sur le Canada.

M. Blair part samedi, à destination de St-Jean, N.B., et il sera lundi, à Gagetown, pour assister à une démonstration faite à son honneur et à son intention.

LES ILLUSIONS DE SIR CHARLES TUPPER

Du fond de Picton, Sir Charles Tupper vient d'envoyer au "Star" deux colonnes de fanfaronades sur la réception qu'on lui a faite au Cap Breton et sur les espérances qu'il entrevoit pour son parti. Comme toujours, les superlatifs abondent, les exagérations percent dans les pensées et la phraséologie, et sir Charles Tupper ne néglige pas de parler de soi.

Ces prononcements sont bien inoffensifs et donnent la mesure des illusions dont se berce ce vieux politicien.

Voici un homme qui, à la dernière session, n'a pu conduire son propre parti, qui a été désavoué en pleine chambre par ses principaux partisans, qui actuellement ne peut même plus être considéré comme chef des conservateurs et qui veut chercher à faire croire aux badauds que le pays est en train de s'affoler pour le toryisme.

Voici un parti divisé, sans direction sérieuse, sans politique déterminée, sans idéal et qui croit pouvoir faire oublier ses tiraillements, ses humiliations et sa décadence par de simples vantardises.

Non, il faut autre chose que des gasconades pour détruire M. Laurier et ses collègues dans l'estime de notre brave population, pour saper l'oeuvre de progrès et de développements accomplie par le ministère libéral d'Ottawa, pour faire oublier au pays que c'est grâce à nos amis d'Ottawa si les affaires vont mieux, si notre commerce est plus actif, si l'industrie agricole est mieux portée, si nos provinces ne sont plus ravagées par l'émigration, si de grands jours de travail et d'abondance se préparent pour notre population, si notre pays n'est plus parcouru par les querelles religieuses et nationales, si en ce moment nous avons à Québec une conférence internationale qui est en bonne voie de régler toutes les causes de différend et tous les sujets litigieux entre les Etats-Unis et le Canada.

Nous voulons bien croire que le peuple du Cap-Breton a fait un sympathique accueil à sir Charles Tupper, sir Charles est un vieillard étonnant qui lutte et qui travaille encore comme un jeune homme et qui émerveille ceux qui le voient, par la vivacité et la verdeur de ses 78 ans. Cette année de sympathie et de bravos au vieil athlète n'engage à rien. Si demain nous avions des élections au Cap-Breton, le toryisme s'y ferait mettre en charpie.

Tant que le parti conservateur n'aura pas de chefs, il ne peut espérer renverser des hommes d'Etat distingués comme ceux qui dirigent en ce moment avec tant de succès les destinées de notre pays.

LE Dr MONTZAMBERT ET LA QUARANTAINE

Dernièrement le "Montreal Medical Journal" formulait des appréhensions au sujet de la Quarantaine et, à la dernière séance de la "Canadian Medical Association", le Dr Roddick proposait que l'association envoie au gouvernement d'Ottawa une énergique protestation contre la révocation du Dr Montzambert.

L'un et l'autre se sont tellement écartés des faits et de la véritable question que la "Clinique", l'excellente revue de médecine et de chirurgie publiée à Montréal, a jugé à propos de l'exposer ce qui suit:

"Dans les circonstances, nous croyons bon d'exposer la situation exacte et nous allons prendre les choses d'un peu haut afin que nos lecteurs puissent juger par eux-mêmes qu'il n'y a pas péril en la demeure, que le prestige de nos quarantaines ne sera en rien diminué, que les grandes compagnies seront tout aussi bien surveillées et que, par dessus le marché, au contraire de ce qu'on laisse entendre, le gouvernement n'a nullement l'intention de persécuter le Dr Montzambert.

Et d'abord, disons qu'en 1894, le gouvernement payait au Dr Montzambert un salaire de \$3,000 par an, pour faire le service de la quarantaine, assisté de son confrère le Dr Church.

A cette époque le gouvernement nomma le Dr Montzambert surintendant général des quarantaines de tout le pays avec un salaire additionnel de \$1,000, soit \$4,000 en tout.

Mais comme, sans doute, les nouvelles fonctions obligeaient le titulaire à de fréquentes absences, et afin qu'il y eût toujours à la Grosse Ile deux officiers médicaux, le gouvernement nomma un second assistant qui fut le Dr Côté avec un salaire de \$1,450.

Ce printemps, le gouvernement remercia le Dr Côté de ses services. Et comme le Dr Montzambert continuait à être fréquemment et longtemps absent, toujours sans doute par ses fonctions de surintendant général ainsi qu'il appert dans les rapports reçus à Ottawa, et que, pendant ces absences, un seul médecin restait à la Grosse Ile pour faire toute la besogne, le gouvernement Laurier jugea convenable de débarrasser le Dr Montzambert de la plus onéreuse de ses charges, celle de médecin de la Grosse Ile, et de ne lui laisser que le titre de surintendant général. Mais pour bien montrer qu'on n'en voulait pas à notre distingué confrère, on porta le salaire de surintendant général à \$3,000, de \$1,000 qu'il était primitivement. Et cela, notons-le en passant, non parce que le Dr Montzambert avait besoin de son salaire pour vivre puisqu'il possède une modeste aisance personnelle évaluée à environ quatre cent mille dollars, mais bien pour récompenser le docteur de ses services passés et honorer ses mérites.

Mais comme il faut deux titulaires à la Grosse Ile, on songea à y nommer un titulaire qui, n'ayant pas d'autres fonctions, y pourrait consacrer tout son temps. Et l'on a songé à un confrère très haut coté par ceux qui le connaissent, modeste qu'il est et n'ayant jamais cherché dans un discours sonore prononcé dans les réunions médicales l'occasion de se créer

A peu de frais une réputation illusoire.

Et maintenant, supposons tous ces changements faits. Où sera le mal? La réputation de nos quarantaines n'y perdra pas, puisque le surintendant général, ayant désormais ses coudées franches, pourra, d'après les soins et l'attention nécessaires, continuer à les couvrir toutes de sa haute renommée!

Le service particulier de la Grosse Ile n'y perdra pas, puisqu'il n'en d'être fait par un seul officier, ainsi qu'il arrivait la plupart du temps, il y en aura continuellement deux à l'avenir.

Le Dr Montzambert ne pourra que gagner à pouvoir s'occuper exclusivement des hautes fonctions qui lui sont réservées, débarrassé qu'il sera de toutes les tracasseries qui l'occupaient, dans les derniers temps surtout, ses fonctions à la Grosse Ile. Et les compagnies de transport n'ont pas lieu de s'en vouloir car il est à espérer que les bateaux ne seront plus inutilement retenus à la Grosse Ile par l'absence d'un des officiers, l'autre étant occupé.

En terminant, un mot pour dire au Dr Roddick, combien nous regrettons d'avoir à combattre son opinion que nous sommes habitués à respecter.

Mais il nous a paru que notre distingué confrère, peu au courant, avait dû être mal renseigné et qu'étant de politique opposée à celle du gouvernement Laurier, il a peut-être écouté avec trop de bienveillance une opinion défavorable aux actes de notre éminent premier ministre.

Et que, de plus, il nous semble que la politique devrait être bannie des pages d'un journal médical et des assemblées d'une association tout aussi "médicale" et sensée ne s'occuper que de questions scientifiques.

50,000 personnes ont visité l'exposition de Toronto, lundi dernier.

Il a paru à l'officiel, un arrêté du conseil donnant des instructions relatives à l'administration du district du Yukon par le commissaire. A l'époque et au lieu de réunion du conseil. Le commissaire a été autorisé à refuser toute ordonnance qu'il n'estimerait pas dans l'intérêt public. Chaque fois que le commissaire réserve une ordonnance, il est tenu d'en transmettre un exemplaire au ministre de l'Intérieur avec raisons à l'appui, et celui-ci soumet la chose au contre-pouvoir en conseil. Le commissaire a le droit de nommer aux charges créées par le conseil du Yukon et d'engager les autres fonctionnaires dont les traitements sont payés à même les revenus du territoire. Il devra porter ces nominations à la connaissance du ministre de l'Intérieur et en soumettre les recettes, les dépenses et les dépenses de l'empire des ordonnances du conseil seront administrées en conformité des ordonnances adoptées à ce sujet par le conseil. Ces recettes seront déposées au crédit collectif du commissaire et du contre-pouvoir, et les dépenses, qui sont justifiées par chèques du contrôleur, contre-signés par le commissaire. Toutes ces pièces justificatives devront être transmises à l'auditeur général du Canada, à la fin de chaque semestre.

RELIGIEUSE MALADE

La vénérable Mère de Becker, supérieure de l'Académie du Sacré-Coeur, rue St-Alexandre, est malade depuis quelques semaines.

LE Menthol Soothing Syrup

Ce Sirop calmant, indispensable aux enfants.

En vente partout 25c la bouteille.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée? Si oui, demandez-nous "Quels des brevets?" pour avoir comment obtenir les brevets. Informations fournies gratuitement. H. ALLEN & SONS, Experts. Bureaux: 115, rue St-Jacques, Montréal. Bureaux: 115, rue St-Jacques, Washington, D.C.

UN BANQUET POUR UNE PIASTRE!

C'est ce que l'Hôtel de la Place Viger a l'intention de donner deux fois par semaine, pendant les prochains mois, au profit de la direction à l'intention d'offrir le jeudi et le samedi un dîner français avec une bouteille de bon vin importé pour le prix unique d'une piastre. Comme exemple de menu qui seront offerts nous publions le premier, qui n'a pas été préparé pour servir d'annonce, mais qui indique simplement, en général, le genre du menu de tous les banquets, avec, en plus, une bouteille de Chateau Carnac et les sons harmonieux de l'orchestre Ratto qui jouera de 5.30 à 8 heures du soir.

Cel est certainement un grand avantage que le public de Montréal devra apprécier.

En ces occasions l'hôtel sera ouvert dans toutes ses parties et illuminé et le public aura accès à l'immense balcon de 400 pieds de longueur, ce qui lui permettra de jouir d'une belle vue de la ville tout en se promenant après le dîner.

Notre dîner français du jeudi vin compris

BOES D'OIE VIVRES.
Canapés d'Anchois à la Russe. K.
POTAGE.
Consommé.
Poisson.
Steaks de Saumon à l'Amiral.
Pommes de Terre Duchesse.
ENTREES.
Poulet sauté à la Marseillaise.
LEGUMES.
Petits Pôis à la Française.
ROTI.
Aubergine de bon goût à la Flandraise.
Asperges Sauce Moutarde.
Punch à la Dewey.
GÂTEAU.
Biscuits anglais aux cranberries.
SALADE.
Laitue aux Chapons.
EXTRÊMES.
Fudding Mount-Carlo.
Petits Fours Assortis.
Café Français.
Château Carnac.
Café Noir.

Le programme musical suivant sera exécuté par l'orchestre des Fribres latto pendant le banquet de jeudi prochain au soir.

Ouverture ———— Benne ou Blonde
Valse ———— Danse Hongroise
Cavert ———— "The Girl"
Sélection ———— "The Girl"
Polka-Capriccio ———— "The Girl"
The Girls Girl
Sélection ———— "The Girl"
The Smart Set

AVIS PUBLIC

LA BANQUE DU PEUPLE

Une liste des bills, coupons et autres titres de créances pour un montant d'environ \$200,000 que la banque a l'intention d'offrir prochainement en vente par échantillon public et au maximum préparé et disposé à son bon plaisir. N'y a-t-il pas de personnes qui se proposent d'acquiescer, partie à ces créances, pour avoir communication de cette liste et acheter tous les renseignements qu'il sera possible aux employés de la banque de donner, en se présentant au bureau, aux heures indiquées des affaires, savoir: de 10 heures à 5 heures du soir.

La vente publique commencent le MERCREDI, le 14 SEPTEMBRE, à 10 heures du matin, et se poursuivra jusqu'à épuisement des titres créances.

Les conditions de vente sont pas encore déterminées, mais elles seront rendues publiques plusieurs jours avant la date de la vente.

115, rue St-Jacques, F. L. G. Galtier.

FUNERAILLES

Ce matin, à 9 h. 15, a été chanté, à l'Académie du Sacré-Coeur, rue St-Alexandre, le service de Mademoiselle Marie, fille de M. Damase Masson, négociant de cette ville.

Le R.P. Turgeon, recteur du Collège Ste Marie, officiant. Remarqués dans la chapelle les Rls. P. Cadot et Pichon, Hon. Honneur le juge Loranger, M. Louis Loranger, avocat, et M. le notaire Charlebois, de Québec, parent de la défunte.

IMMIGRANTS

Deux cents immigrants juifs amenés par le vapeur Gallia sont débarqués ici ce matin. Plusieurs d'entre eux se dirigent vers New-York.

TOURNEE D'INSPECTION

M. James Auburn, assistant du vice-président du Pacifique Canadien, est parti hier soir, pour une tournée d'inspection de la voie. M. Auburn se rend jusqu'à la côte du Pacifique. Son absence sera d'environ trois semaines.

M. T. D. Shaughnessy, vice-président de la compagnie, est allé à Grand-Mère, ce matin.

A OGDENSBURG

M. le vicaire général Racicot est parti ce matin pour Ogdensburg, où il assistera à la consécration de la cathédrale de cette ville, demain.

Pour

Crampes, Frissons, Colique, Diarrhée, Dysenterie, Choléra - Morbus et toutes maladies des intestins,

AUCUN REMÈDE N'EGALE LE

PAIN-KILLER

ET

49 années d'expérience prouvent que le PAIN-KILLER de

PERRY DAVIS est le meilleur Remède de Famille pour

Brûlures, Meurtrissures, Entorses,

Rhumatisme, Névralgie,

et Mal de dents.

Vendu Partout a 25c. et 50c. la Bouteille.

Prenez garde aux contrefaçons et aux viles imitations.

Bottines pour l'Ecole

Nous vendons tous les genres et toutes les qualités, excepté les mauvaises. Mais si vous avez besoin d'une paire de bottines fortes et durables pour les enfants à un prix modique vous ne pouvez faire mieux que d'aller dans ce magasin établi depuis longtemps.

Les Dames et Les Messieurs

qui veulent avoir de bonnes bottines élégantes et qui s'adaptent bien sont les clients qu'il nous faut. Les personnes difficiles trouveront vite ce qui leur convient chez nous, car notre assortiment est de première classe d'un bout à l'autre, spécialement en ce qui concerne les bottines laces et à boutons, noires et tan.

E. REEVES & CIE,
1646 rue Notre-Dame

P.S.—Nous faisons une spécialité des belles chaussures sur commande.

C'est Maintenant Le Temps de Penser aux Poêles ET AUX 'Ranges'

Nous ne tenons que les meilleurs Poêles et ne vendons pas ceux de qualité inférieure. Nous représentons les meilleures fonderies du Canada, et cependant, nos prix sont étonnamment bas.

Tout ce qui se rapporte aux Poêles est en vente chez nous:

Marmites, Terrines, Bouillottes et Ustensiles de tous genres

E. Cavanagh & Co
COR NOTRE DAME & SEIGNEURS

THE SLATER SHOE

Une Etiquette Parleuse.

L'etiquette sur chaque paire de "Chaussures Slater" parle du cuir, de son usage, de sa façon, et porte un numéro qui ferait découvrir l'ouvrier en défaut, s'il y avait du manque. Cette étiquette vaut 5 cts sur une bouteille de "Cirage à Chaussures Slater." Trépointe Goolyear et tamper sur la semelle par les fabricants, \$3.00, \$4.00 et \$5.00 la paire.

CATALOGUE GRATUIT.

"La Chaussure Slater."

MAKERS MONTREAL

MAGASINS DE CHAUSSURES SLATER,
Basse Ville, 249 Rue Saint-Jacques
Haute Ville, 2315 Rue Sainte Catherine Ouest

EXPOSITION PROVINCIALE QUEBEC

Du 12 au 21 SEPTEMBRE 1898 - \$12,000 Offertes en prix.

Assurez-vous d'une bonne place en faisant vos entrées avant le 1er Septembre

Listes des prix et blancs d'entrées envoyés sur demande

Attractions de tous genres, et grand feu d'artifice dans lequel seront représentées la BATAILLE DE MANILLE et autres attractions nouvelles.

Courses au Trot et au Galop - Bourses \$2,600.00

Pour toutes informations s'adresser à

P. T. LEGARE, Sec.-Trésorier, Cie d'Exposition de Québec

273 RUE ST-PAUL, QUEBEC, P.Q.

LA BONNE AVENTURE

UNE SCIENCE REMARQUABLE ET MERVEILLEUSE "Biologie Solaire"

La seule science vraie au moyen de laquelle on peut prédire notre avenir avec précision. ZARAH, l'astrologue, a été élu à la renommée et université, et qui a été une si grande variété dans tout l'univers durant les dernières années. L'astrologie plaquette scientifique et précise de votre vie. Il décrit votre physique, vos dispositions, votre caractère, vos talents, vos goûts, vous fera connaître le jour probable de votre vie, les amis, les ennemis, les succès et les échecs, les suggestions sur vos affaires d'amour, le mariage, les amis, les ennemis, les spéculations les affaires, etc.

Etre ou ne pas Etre Riche Vous pouvez vous enseigner complètement la science et sur toute autre question concernant votre passé, le présent et votre avenir.

UNE SIMPLE REPONSE POURRA VOUS FAIRE GAGNER DES MILLIERS DE PIASTRES

Envoyez 10 cts et donnez en date exacte de votre naissance, et je vous enverrai immédiatement un horoscope véritable décrivant votre vie. Vous constaterez par vous-même que je vous aurai dit toute la vérité. C'est si simple et si facile que je le fais cette offre. Toutes les communications sont strictement confidentielles. Adresse:

Zarah l'astrologue, Tirol Postal, 403, Philadelphie, Pa.

DE LA "PRESS" - "Zarah l'astrologue" donne certainement des milliers de personnes. Ses prédictions et ses conseils merveilleux sont basés sur des influences scientifiques indiscutables.

151 15

COLONIAL HOUSE Square Phillips

Nouvelles Marchandises

Couvertures

Couvertures écossaises, pesantes, toutes les dimensions.
Couvertures de bain écossaises, toutes les dimensions.
Couvertures canadiennes en beau saxe.
Medium et Union, toutes les dimensions.
Couvertures, pesant d'été, toutes les dimensions.
Couvertures de lits d'enfants et de couchettes, 5-4, 6-4, 7-4, bordure bleu pâle et rose.

Couvertures en Duvet

Un très vaste assortiment de couvertures en raton, soie et satinette, dessins et couleurs les plus nouvelles. Nous donnons une attention spéciale à ce département, ayant soin de ne garder que du duvet de première qualité.

Couvertures Blanches

Couvertures de Marseille, 9-4, 10-4, 11-4, 12-4.
Couvertures fins en raton, 9-4, 10-4, 11-4, 12-4.
Couvertures blanches Honey Comb.
Couvertures blanches ligne spéciale à bon marché, toujours en magasin, ornées et prêts pour l'usage.
Couvertures de couchettes en satin Victoria et brodées, 5-4, 6-4, 7-4.

Couvertures de couleur

De toutes dimensions et en grande variété de couleurs, y compris le bleu-pâle, le rose-pâle, le vert, le cardinal.

Flanelles

Flanelles à poignets et à blouses, nouveaux dessins. Flanelles françaises d'opéra, rose-pâle, bleues, cardinales, crème. Flanelles de Saxe, saxonnes-galloises, vraie galloise, lanchashire. Flanelles de l'année anglaise et canadienne grise. Flanelle crème tout laine, qui ne rétrécit pas, 31 pcs., 36 pcs., 45 pcs. Un grand assortiment de flanelles blanches brodées. Flanelles de fantaisie pour chemises, tout laine et Union. Flanelles de Ceylan, blanches et de fantaisie.

Flanellettes

Un assortiment très complet de flanellettes française, anglaise, allemande et canadiennes.

HENRY MORGAN & CIE
MONTREAL

Imitations Specieuses, mais pauvres? ...EVITEZ-LES...

Il n'y a qu'un Bovril

Et il a supporté l'épreuve des années. Un petit calcul démontre que les ventes présentes sont suffisantes pour fournir annuellement

150,465,600 de Tasses

Que pensez-vous de cela au point de vue de la popularité?

BOVRIL, Limitee,

30 Farrington Street, 25 et 27 rue St-Pierre,
Londres, Angleterre. Montréal, Canada.

CAPITOL

Cigare de l'Union à 10 cts. E. N. Cusson & Cie, Montréal.

